

**Avis adopté**

Séance plénière du 26 mars 2024

*Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements*

**Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale**

Tout d'abord, je tenais à remercier la rapporteure pour **cet avis que nous voterons**.

Financer la perte d'autonomie est un enjeu majeur de politique publique de ces prochaines années. L'avis le rappelle bien.

Mais comment financer dans une période où l'argent se raréfie en même temps que la population vieillit ?

Face à cette problématique, il n'existe pas de solution universelle. C'est pourquoi plutôt que de faire des préconisations, la commission a opté pour des pistes de financements non exclusives. Ces pistes, on y adhère ou pas, mais elles résultent des auditions d'experts qui cherchent à solutionner le problème.

L'avis propose des solutions à la carte et présente des scénarios dont on pourrait discuter. Pour certains, certaines pistes sont inenvisageables voire perfectibles. Mais elles permettent d'éclairer le débat public.

Tout ceci me fait penser à un excellent diner que l'on a tous accepté de partager, mais au moment de l'addition, chacun regarde ses chaussures en espérant qu'un mécène providentiel vienne régler la note. Or, il n'y aura pas de providence et nous devons tous participer d'une manière ou d'une autre. Beaucoup d'entre nous participent déjà, je pense notamment aux aidants.

J'en profite pour rendre hommage à ma mère, une jeune aidante septuagénaire, qui aide ma tante, une jeune femme de 90 ans au quotidien.

Alors le CESE est dans son rôle en lançant la discussion sur ce sujet. C'est au gouvernement et aux pouvoirs publics qu'il revient désormais d'agir autrement.

Merci encore une fois à la rapporteure et à l'administration : vous avez été d'une réactivité incroyable dans les multiples rédactions de cet avis. Félicitations